

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de G. VERSTRAETEN, Conseiller communal, relative à l'étang de baignade à Neerpede.

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Le mois dernier, le Collège a mentionné le fait qu'il avait, en novembre dernier, eu une réunion avec « Bruxelles-Environnement » afin de prendre connaissance partiellement de la nouvelle mouture du projet d'étang de baignade. L'Echevin de « l'Environnement », répondant au nom du Collège, a souligné que ce dernier devait encore s'assurer que toutes ses craintes étaient levées. A ce stade, il n'est plus temps de tourner autour du pot : soutenez-vous, oui ou non, la nouvelle mouture d'étang de baignade et pour quelles raisons ? Que compte faire la Commune dans ce dossier emblématique ?

Le Ministre bruxellois de « l'Environnement » a par ailleurs déclaré, fin de semaine dernière que le projet « revu » bénéficierait d'une délivrance de permis dans quelques semaines et qu'il n'y aurait pas de nouvelle enquête publique. Il a également exprimé le fait qu'il avait « bétonné un accord avec la Commune » et que Neerpede avait vocation à devenir un parc récréatif et naturel, ce qui démontre une évolution très nette avec la volonté qui nous semblait partagée de garantir la préservation du patrimoine naturel et de biodiversité de Neerpede. Si le Ministre souligne sa volonté d'agir en faveur de zone de Neerpede, c'est d'abord et avant tout d'un projet d'étang de baignade dont nous héritons en priorité. Il est vrai que la Commune d'Auderghem avait recalé ce projet sur son territoire. Enfin, je rappellerai à la majorité et au Collège : 1) son soutien quant à la motion du « MR » votée l'année dernière et visant au rejet de ce projet d'étang de baignade, 2) ses soutiens visibles à l'association qui se bat pour préserver Neerpede d'un projet qui fait primer l'approche récréative sur la vocation de pôle naturel.

Pouvez-vous nous dire où en est la procédure de délivrance du permis ?

Pourquoi n'envisage-t-on pas de nouvelle enquête publique ?

Est-il vrai que, comme l'affirme le Ministre, la Région a « bétonné » un accord avec la Commune ?

Le Collège peut-il nous dire comment il compte agir à l'égard de ce projet d'étang de baignade « nouvelle mouture » et comment il compte faire pour répondre aux inquiétudes et à l'indignation des milliers d'Anderlechtois qui se sont mobilisés pour Neerpede, et contre ce projet d'étang de baignade qui va inmanquablement et radicalement transformer la vocation d'une zone dont tous ont pour leur bien-être mais aussi pour le bien-être des générations futures.

Quant à cette fameuse convention, puisque celle-ci est jugée fondamentale par le Ministre pour pouvoir avancer, la Commune d'Anderlecht l'a-t-elle validé avec la Région pour avancer dans ce projet ? Nous avons également les cartes en main pour

mettre un terme à ce projet qui n'apportera rien de bon ni de positif à une zone que nous devons préserver pour nous mais, avant tout, pour les générations futures. Il espère obtenir ce soir une réponse claire, au-delà des soutiens de pure forme observés ces derniers temps.

A ce jour, les voix sont de plus en plus nombreuses pour soutenir le rejet de ce projet et, aujourd'hui, il faut être sérieux et refuser ce projet une fois pour toutes, en le signifiant ouvertement à destination des membres du Conseil communal mais aussi du public venu ce soir pour obtenir des réponses claires, fortes et concrètes.

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst:

Nous apprenons dans la presse, parue le vendredi 19 janvier, que la Région a donné son feu vert pour le projet de baignade à l'étang de Neerpede. Une décision et une communication étonnante, lorsqu'on connaît l'ampleur de la mobilisation de riverains et promeneurs qui s'inquiètent du projet. La Région, avec comme responsable politique Monsieur Alain Maron, Ministre de « l'Environnement », s'assied donc sur la mobilisation des citoyens et l'avis défavorable de la Commune. Nous avons donc les « Ecolos » à Anderlecht qui refusent ce projet, et les « Ecolos » à la Région qui foncent sur ce même projet. Je dois vous avouer que c'est difficilement compréhensible... S'agit-il du même parti? Les mandataires « Ecolo » discutent-ils entre eux? Ou alors s'agit-il d'une belle mascarade : les « Ecolos » à l'échelle communale refusent le projet pour sauver leur honneur, sachant pertinemment que leurs collègues à la Région iraient jusqu'au bout? Bref, vous conviendrez que cela pose question.

Pour revenir au projet, notre groupe politique s'était montré très inquiet et dubitatif, lorsque nous avons pris connaissance des dossiers. Peu de garantie sur l'encadrement de cette baignade, sur l'évaluation des conséquences en termes de sur-fréquentation, de propreté, de stationnement. Ce projet semble être un rêve que souhaitent réaliser certaines personnes, mais déconnecté de la réalité : créer une zone de baignade à tout prix, et tant pis pour le reste. Après tout, nous sommes à Anderlecht.

Comment la Région a-t-elle communiqué avec la Commune suite à leur décision? Quelles sont les relations entre le Collège et la Région sur ce projet? Que compte faire le Collège pour sauvegarder la biodiversité de ce site? La Région, dans son projet, a-t-elle fourni des réponses claires et argumentées suite à toutes les inquiétudes légitimes des citoyens lors de leurs multiples mobilisations? La Région et la Commune organiseront-elles encore des réunions avec les citoyens pour tenir réellement compte des leurs inquiétudes?

Je tiens encore une fois à rappeler que le « PTB » est favorable à la création de zones de baignade à Bruxelles, publiques et accessibles à tous. Nous en avons cruellement besoin. Mais pas n'importe comment et dans n'importe quelles conditions. Nous devons privilégier des projets comme « Flow », qui offre un espace de baignade, sans nuire à la biodiversité. Il est tout à fait possible de créer des piscines flottantes aussi sur le canal, comme cela se fait à Berlin. Il serait même possible de se baigner à certains endroits du canal. Bref, les opportunités ne manquent pas! Mais non, la Région préfère créer cette zone, dans un espace naturel riche et fragile.

G. VERSTRAETEN donne lecture du texte suivant :

G. VERSTRAETEN geeft lezing van de volgende tekst:

De werken voor de aanleg van de zwemvijver in Neerpede beginnen in 2025 en de openstelling voor het publiek is gepland voor de zomer van 2026. Dat heeft Brussels minister van "Leefmilieu", Alain Maron, vorige week vrijdag aangekondigd. De zwemvijver zal er dus komen, op voorwaarde dat ook "Urban.Brussels" eind februari groen licht geeft aan het project.

Afgelopen december heeft de Brusselse regering de beheerprincipes goedgekeurd voor de toekomstige zwemvijver. Concreet zal de zwemvijver tijdens de zomerperiode, van mei tot en met september, overdag toegankelijk zijn na reservatie voor een democratische prijs. Het Gewest houdt vast aan de aantallen die het eerder reeds vooropstelde: maximaal 225 zwemmers tegelijk en 1.200 mensen rond de vijver. Tijdens de winterperiode, van oktober tot en met april, zal de vijver regelmatig enkele uren per week open zijn voor Brusselse sportclubs. "Leefmilieu Brussel" gaat ook de mogelijkheid onderzoeken om tijdens de winterperiode hondenclubs toegang te verlenen.

De Gemeente heeft in april 2023 een negatief advies gegeven over de plannen om de middenvijver om te vormen tot een natuurlijke zwemvijver, o.a. omdat ze niet akkoord gaat met het aantal zwemmers en mensen rond de vijver die "Leefmilieu Brussel" voorziet in het plan. De Gemeente vindt ook dat er te weinig voorzieningen op het gebied van mobiliteit en parkeerruimte zijn, te weinig garanties over het goede beheer van de vijver en een te grote kans op veel drukte.

Dat is ook de vrees van de buurtbewoners: verstoring van de rust en geluidsoverlast voor de bewoners van de omliggende gebouwen. Burgercollectief "Red Neerpede", dat al 7.600 handtekeningen verzamelde en in de gemeenteraad van april haar onvrede heeft geuit met een burgerinterpellatie, heeft meteen laten weten beroep aan te tekenen mocht de vergunning er effectief komen.

Daarom had ik graag volgende vragen gesteld:

- In hoeverre is het Gewest in het plan en de beleidsprincipes tegemoetgekomen aan de bezwaren die de Gemeente heeft opgesomd in het negatief advies?
- Welke stappen gaat de Gemeente ondernemen om de komst van de zwembijver tegen te houden?

De Gemeente mag op haar kop gaan staan, op het einde van de dag doet het Gewest gewoon door en lijken wij dat maar te nemen, terwijl dat duidelijk is dat andere gemeenten feller tegen ingaan en daar resultaat mee halen. Dus, wat gaat u doen indien men de Gemeente totaal niet volgt?

Monsieur l'Echevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de Schepen NEUZY geeft lezing van het volgend antwoord:

Précision importante, la majorité a rejeté à deux reprises la motion du « MR », en décembre 2022, puis en mars 2023. Le « MR » a par contre bien voté pour le PON (Plan Opérationnel Neerpède) en janvier 2021, dans lequel un étang de baignade est prévu, sans davantage de précision.

Plus concrètement, le dossier n'a pas grand-chose de nouveau à ce stade depuis décembre, si ce n'est que le dossier a été déclaré complet. Le permis n'est donc pas encore octroyé, l'avis de « Urban Brussels » à ce sujet est prévu pour fin mars.

La convention entre la Commune et « Bruxelles Environnement » pour définir les modalités pratiques d'accès de la baignade permettant de limiter l'affluence est en cours d'élaboration. Nous ne sommes donc pas encore en mesure de vous dire ce qu'il en est à ce sujet. La suite du dossier sera donc a priori, de finaliser cette convention, d'attendre l'avis de « Urban Brussels » sur le permis modifié, puis d'entamer les démarches liées au bail emphytéotique. Mais je rappelle que le Collège souhaite davantage de biodiversité, et sauvegarder ce bijou qu'est Neerpède, nous partageons les craintes liées aux nuisances liées aux pics d'affluence dans la zone, que ce soit en lien avec des activités de baignade ou avec tout autre équipement ou événement collectif.

G. VAN GOIDSENHOVEN a essayé de tendre la main à la majorité et a maintenant l'impression de le recevoir en pleine figure. La Commune a laissé entendre qu'elle avait compris ce que les 8.000 citoyens ont exprimé à ce sujet lors de l'enquête

publique : leur rejet fondamental. Des personnes ont travaillé avec sincérité sur ce dossier et les accusations que certains ont voulu jeter sur cette action pour la discréditer, n'ont désormais plus de sens.

Ce projet est une atteinte fondamentale à l'équilibre de cette zone. Elle va définitivement en changer la nature. Nous sommes arrivés à la fin de cette législature et il pense qu'il aurait été souhaitable d'envoyer un signal clair ce soir.

Du fond du cœur, tant qu'il aura encore un souffle d'influence politique, il fera en sorte de faire échouer ce projet néfaste. Il n'épargnera rien, y compris comme les procédures judiciaires qu'il pourrait y avoir contre ce genre de dossier.

On peut s'épargner des déchirements, des déceptions et le gaspiller de millions d'Euros dans le cadre d'un projet qui ne fonctionnera pas et qui risque de détruire le fragile équilibre naturel. Cet argent pourrait être utilisé autrement dans la même zone, ce qui a déjà été démontré en obtenant des fonds « Feder », et en mettant en place un certain nombre d'actions qui ont permis de rénover le « Kattekasteel », par exemple. Il est possible de faire de cette zone un endroit accueillant pour le public, mais uniquement pour un usage doux et respectueux de la biodiversité, de la nature et du caractère des lieux.

Pour arriver à cela, il suffit de ne pas signer cette convention. Monsieur le Ministre MARON doit comprendre que ce projet n'a pas sa place à Neerpede. Le Conseil a été clair en émettant un signal négatif l'année dernière, il faut donc maintenant arrêter cet acharnement invraisemblable ! Alors que la population s'est exprimée largement et, à l'heure où tant la Commune que la Région est impécunieuse, certains veulent maintenir coûte que coûte ce projet ! Il le regrette car la majorité aurait tellement avantage à fixer une position claire, nette et courageuse, comme le souhaite une partie notable des habitants. Il faut que Neerpede ne soit pas dénaturé, il faut continuer ce combat.

G. VAN GOIDSENHOVEN est déçu car il espérait que les conceptions avaient évoluées. Cette réponse hypocrite montre qu'on veut encore maintenir le projet d'étang de baignade du Ministre MARON, ce qui ne constitue pas un bon signal.

Il est profondément déçu car il attendait le sursaut qui permettrait de clore ce triste chapitre, ce qui aurait été à l'avantage de la Commune. Il se voit malheureusement contraint, comme avec « Good Move » et tant d'autres choses, à poursuivre le combat. Il sera peut-être encore une fois pointé du doigt car il en fait trop ou pas assez. Il combat pour que les aspirations profondes de la population soient au cœur des décisions. Selon lui, c'est le seul moyen de redresser la situation au cours des années à venir. La Commune est en faillite mais elle continue de porter des projets non-souhaités par la population.

Il espère ardemment que le Collège prononce une phrase comme « *Nous avons débranché la prise et il n'y aura pas de convention avec la Région, ni d'étang de baignade* ». Ces mots seront ceux de la justice et du respect de la population. A défaut, ce sera un combat les uns contre les autres dans lequel Neerpede payera manifestement les retombées négatives car les moyens qui auraient pu être utilisés auront été gaspillés !

G. VAN GOIDSENHOVEN n'a cessé de se battre pour Neerpède depuis de nombreuses années, il entend bien les ricanements politiques, mais ce sujet n'est pas une forme de campagne électorale, c'est le fondement même de sa vie politique et il continuera à se battre pour cela car ce que l'on veut faire à Neerpède est inacceptable !

G. BORDONARO résume que lorsqu'il entend la réponse de l'Echevin NEUZY, le signal est assez clair : ce projet va avoir lieu ! Si le Ministre a décidé de communiquer à ce sujet et affirme qu'il verra le jour en 2026, c'est que ce projet sera accepté. Le Ministre ne ferait pas de communiqué à ce sujet s'il savait que le projet ne serait potentiellement pas accepté. Dans tous les cas, la volonté de la Région est claire : elle veut le réaliser.

Il comprend que la Commune prépare une convention avec la Région pour établir les conditions d'encadrement de cet étang de baignade, en matière de fréquentation, etc. Si une convention est en cours, on s'attend à ce que cela ait lieu. Il rejoint G. VAN GOIDSENHOVEN sur le fait que la Commune ne dira pas « *Nous sommes contre et nous défendront la préservation de Neerpède contre ce projet de baignade* ». Il comprend entièrement la colère et la résignation des habitants, car la position actuelle de la Commune est de dire à demi-mots « *Ce projet aura lieu, mais on voit encore comment l'encadrer* ».

Le Collège ne semble pas avoir beaucoup appris des nombreux événements et expériences vécues depuis presque 6 années ; à un moment donné, il faut savoir entendre la population et son mécontentement.

Lors du plan « Good Move », le Collège a refusé d'écouter les citoyens jusqu'au moment où le projet a été mis en place physiquement, cela malgré les avertissements de toute l'opposition et de tous les habitants. Que s'est-il passé ? Cela a été le chaos et le Collège a dû retirer le projet « Good Move ». Faut-il que les habitants attendent jusqu'au bout de ce projet pour vivre « Good Move bis » mais version « Etang de baignade à Neerpède », pour que le Collège se rende finalement compte qu'il a commis une erreur et qu'il fasse marche arrière ?

L'ASBL « Flow » a dû agir seule, par ces propres moyens, sans presque aucun soutien des pouvoirs publics. Si la Région souhaite faire des projets de baignade, elle a l'espace et d'autres lieux pour le faire ! Pourquoi le faire à un des seuls endroits riches en biodiversité ?

Le canal est une chance pour Bruxelles mais il est sous-exploité. Paris et Berlin le démontrent, il est possible de verduriser des quartiers tels que Cureghem, ou aménager des parcs dans des quartiers densément peuplés. Dans le cas mis en cause, on va réaliser cela dans un espace riche et naturel où les gens veulent juste se promener et maintenir ce dont ils jouissent déjà.

G. VERSTRAETEN heeft het gevoel dat gedurende de afgelopen 5 jaren in Anderlecht, men gaat van incident tot incident en men leeft onaangepakte problemen die steeds meer de pan uit springen. Hij heeft het gevoel dat hij een privilegieerde getuige is van de tragische complete ineenstorting van de legitimiteit van een democratische instelling en democratisch bestuur in Anderlecht. De hypocrisie van het college is ondertussen totaal, op dat vlak ook, tussen verklaringen die afgelegd worden in de gemeenteraad over de positie die men inneemt en wat er uiteindelijk beslist wordt.

De spelletjes die gespeeld worden, de bevolking pikt het niet meer. Ze gelooft er niet meer in, hoe kan het ook anders na de zovele zaken die er al geweest zijn, en deze die zich komt toevoegen.

Waar het college zegt *“we zijn tegen de zwemvijver”*, het Gewest zegt *“we zijn voor de zwemvijver”*. Het college neemt een standpunt in en zegt dan *“we gaan gewoon beter de conventie onderhandelen”*. Op een bepaald moment wordt de lichtheid van dit bestuur ondraaglijk. Hij heeft totaal niet gehoord wat het college gaat doen, of niet, welke actie hij gaat ondernemen om het tegen te houden en zich houden aan de positie die hij ingenomen heeft, die hij beloofd heeft in te nemen aan de bevolking.

Hoeveel incidenten, op de paar maanden die nog resten vóór men naar de stembussen gaat, zult men nog moeten toevoegen aan de steeds langer lijst waar het college het ene belooft en het omgekeerde doet?

Het gaat niet alleen over zijn eigen legitimiteit als bestuur en de legitimiteit van zijn politieke partijen dat hij onder druk aan het zetten is, maar de legitimiteit van heel de representatieve democratie in Anderlecht. Hij is met vuur aan het spelen.

Het samenleven in Anderlecht is al niet gemakkelijk en er zijn al grote problemen. Men bengelt op de rand van het faillissement en het college blijft doorzetten met allerlei idiote spelletjes op dat vlak. Wat gaat het college doen om het te proberen tegen te houden ?

Er wordt gelogen, niet alleen tegen de burgers maar ook in de gemeenteraad. Alle politieke normen zijn ondertussen in de vuilbak gegooid. Gaat het college nog iets ondernemen of is het bereid om nu toe te geven dat zijn positie van april 2023 gewoon een leugen is?

Monsieur le Bourgmestre-Président répond qu’il ne participera pas à l’exercice de savoir qui s’échauffera le plus devant le public et tente d’apporter une réponse calme et rationnelle. Dans le cadre de l’enquête publique, le Collège a remis un avis négatif et s’est opposé au projet d’étang de baignade car il y avait des raisons objectives. Il a pointé à peu près les mêmes dangers que ceux exposés ce soir au Conseil communal. Aujourd’hui, on ne sait pas comment le projet va évoluer, on ne sait pas ce que sera cette convention si elle devait être adoptée. Le Collège verra comment aura évolué le projet et s’il est de nature à rencontrer des objections ou à donner un nouveau souffle

à cette partie de Neerpede comprenant plusieurs étangs très bien rénovés, porteurs de biodiversité. Le Collège se réexprimera officiellement lorsqu'il en saura plus.